

# LE TRIPLE CRIME DE MÉZOS

Évocations théâtrales de l’Affaire Lajoie et du Procès de 1904

Dossier de diffusion  
version de janvier 2025



# LE TRIPLE CRIME DE MÉZOS

## LES FAITS

Extrait du Petit Parisien du 14 janvier 1904

*Sanglante Tragédie - Trois Vieillards Egorgés - Les Soupçons - Un des Assassins en Fuite - Lajoie nie sa Culpabilité - Qu'est devenu son Complice?*  
(De notre correspondant particulier)

### **Mont-de-Marsan, 13 janvier 1904**

La cour d'assises des Landes juge actuellement un des auteurs du triple assassinat commis au mois de janvier 1903, à Mézos, canton de Mimizan.

Nous allons rappeler les circonstances de cette terrible tragédie, qui causa dans ce pays, ensanglanté déjà par plusieurs autres crimes, une véritable consternation. Cet épouvantable forfait fut découvert le jour même de la fête patronale.

### **Découverte du Forfait**

On apprit, en effet dans la matinée du 25 janvier, que les époux Dubrana, deux sexagénaires, et leur bonne, nommée Gracieuse, âgée de soixante-quatorze ans, avaient été assassinés.

Ils habitaient dans une maison située sur la place de l'Eglise.

Les époux Dubrana et leur servante furent trouvés gisant sur le plancher au milieu d'une mare de sang; les murs portaient des traces rougies des mains des criminels. Tout avait été bouleversé dans l'immeuble, bien qu'on ne constatât aucune trace d'effraction. Les armoires, les placards, meubles, etc., avaient été fouillés.

Le mobile de ce triple forfait était le vol.

Les victimes passaient, non sans raison, pour jouir d'une assez jolie fortune qu'on évaluait à plus de 100,000 francs. Très économes, ils mettaient chaque année de côté une partie de leurs revenus, provenant tant des loyers des immeubles qu'ils possédaient dans le pays que du commerce de bonbonnerie qu'ils exploitaient.

Le mari exerçait en outre le métier de commissionnaire.

Les premières recherches faites par le parquet permirent d'établir que le drame s'était déroulé entre huit heures et neuf heures et demie le samedi 24 janvier.

### **Les Coupables Présumés**

La rumeur publique désigna tout de suite comme étant les auteurs probables du crime deux jeunes gens depuis peu dans le pays et qui en étaient partis précipitamment le jour du drame.



L'un d'eux, Théophile Lajoie, âgé actuellement de vingt et un ans, est originaire de Mézos, où son père habite encore; il avait quitté le pays depuis quatre ans et habitait Paris; on apprit qu'il faisait partie d'une bande de souteneurs.

Lajoie était revenu dans son pays natal vers le milieu de janvier en compagnie d'un de ses amis qui était descendu à l'hôtel Garaude où il s'était fait inscrire sous le nom de Georges Yées, âgé de dix-neuf ans. On apprit plus tard que son vrai nom était Mercier.

Interrogé sur le compte de son ami, Lajoie déclarait à qui voulait l'entendre que Yées était un fils de famille, à qui son père, grand constructeur de machines automobiles, faisait une pension de 600 francs par mois. Yées, toujours très correctement vêtu, était très réservé dans ses propos; il parcourait continuellement le pays avec Lajoie.

Sans motif plausible les deux bandits firent fabriquer par un forgeron de la région une pince étrange, tranchante, avec l'une des extrémités coudée, susceptible de se changer en une arme terrible dans des mains exercées: un forgeron de la localité, pressenti, avait refusé de la fabriquer.

Mme Dubrana et sa servante, furent, tout le prouve, surprises pendant qu'elles épluchaient des légumes. La maîtresse eut la gorge tranchée d'un seul coup, au moyen d'un rasoir ou d'un couteau, la blessure était nette et avait été faite de gauche à droite; quant à la domestique qui, effrayée, avait tenté d'esquisser un mouvement de recul et de faire face aux agresseurs, elle avait le cou tailladé, la carotide avait été tranchée. Attiré par le bruit, le mari, qui était alité, dut se lever pour se rendre compte de ce qui se passait, car son cadavre a été trouvé étendu, en chemise, sur le seuil de sa chambre.

## **ÉDITO**

Le Triple crime de Mézos est un projet d'évocations théâtrales de l'Affaire Lajoie et du procès qui s'ensuivit. Affaire qui eut un large retentissement et qui fut couverte nationalement par une presse déjà fortement alimentée par l'actualité judiciaire et friande de feuilletons criminels. Des journalistes de tous les coins de l'Hexagone défilèrent au palais de Justice de Mont-de-Marsan et au moins trois complaintes (chansons populaires narrant détails et rebondissements d'une affaire criminelle) virent le jour pour raconter l'affaire. La sauvagerie de ce triple assassinat et l'aspect sordide de son mobile –le vol– en furent peut-être les raisons.

Ce début de XXe siècle est constitué d'années et d'affaires charnières: affaire Scheffer (premier criminel identifié par ses empreintes digitales), affaire Humbert-Crawford (première grande escroquerie financière), loi de séparation de l'église et de l'état, affaire Dreyfus... Elles sont fondatrices de notre temps présent.

## **GENÈSE**

Nés de la proposition de Pauline Loubère, médiatrice aux Archives départementales des Landes, de valoriser les fonds en matière criminelle conservés aux Archives, le projet s'appuie sur un partenariat déjà existant entre le CDAD des Landes (*Centre Départemental d'Accès au Droit*) et la compagnie de théâtre montoise Par les temps qui courent... (PLTQC) dans le cadre des Procès Fictifs, annuellement réalisés avec des collégiens et lycéens de Mont-de-Marsan et de Dax. Ces Procès Fictifs sont représentés lors de la Journée d'Accès au Droit, aux alentours du 24 mai de chaque année.

## **DEUX SPECTACLES POUR UN PROJET**

Deux spectacles se font écho dans ce projet: le premier évoque le contexte de l'époque tandis que le second s'attache à la reconstitution du procès.

Spectacle 1 — l'avant-procès. Il s'attache à éclairer le contexte de l'affaire en égrenant quelques repères historiques et en imaginant les motivations des deux principaux protagonistes de l'affaire: Lajoie et Mercier. Il est joué par 1 comédienne et 2 comédiens professionnels et est produit par PLTQC.

Spectacle 2 — le procès. Il restitue le procès en lui-même, tel que retranscrit dans les éditions des 14 et 15 janvier 1904 du Républicain landais. Il est joué par 17 bénévoles du CDAD des Landes et est produit par ce dernier.

Ces deux spectacles sont joués le même jour et forment un tout cohérent. Ils ont été créés en deux temps. Le premier a vu le jour à l'occasion de la Nuit du Droit le mardi 04 octobre 2022 au Tribunal de Mont-de-Marsan. Le second a été créé et représenté (*agrémenté du premier*) les jeudi 21 septembre 2023 au Tribunal de Mont-de-Marsan et dimanche 24 septembre 2023 au foyer rural de Mézos.

## **PARTI-PRIS**

Pour créer ces spectacles, nous n'avons pas voulu nous lancer dans une reconstitution historique car la reconstitution historique a ceci de périlleux qu'elle exige une minutieuse attention portée à chacun des aspects prompts à restituer une époque: les costumes, les coiffures, les lieux, le langage etc. Dès lors que les spectacles avaient vocation à être joués au sein du nouveau Tribunal de Mont-de-Marsan, il devenait vain voire impossible de restituer l'époque par les lieux. Il s'est alors agi de ne pas reconstituer une époque, mais plutôt de l'évoquer et pourquoi pas, de la convoquer...

Pourquoi les crimes nous fascinent-ils tant? Et pourquoi leurs auteurs semblent-ils être les seuls voués à une postérité? Voilà la teneur du questionnement d'une archiviste passionnée par les affaires criminelles, toujours prompte à présenter les divers documents contenus dans ses boîtes d'archives. Ces boîtes ne contiennent-elles que du papier? Ou contiennent-elles bien plus? Des vies peut-être? Des corps?

Ouvrir une de ces boîtes, c'est laisser s'échapper une multitude de vies, c'est convoquer les protagonistes de ce fait-divers sordide et leur rendre la parole. Ainsi les fantômes du passé viendront-ils raconter par eux-mêmes cette histoire.

## **SCÉNOGRAPHIE**

Créés au Tribunal de Mont-de-Marsan, les spectacles s'appuient sur la scénographie constitutive d'une salle d'assises. Les deux jouent donc dans un même décor.

Ainsi, de jardin à cour, nous retrouvons l'espace dévolu aux témoins et experts, le bureau du procureur, la cour composée du juge, de ses assesseurs, des jurés et du greffier, le bureau de l'huissier et enfin l'espace réservé à la défense et au prévenu. Au centre se trouve la barre où défilent témoins et experts.

Les personnages évoluent dans cet espace soit en se conformant à leurs places respectives soit en les détournant afin de casser les codes.



## **UN PROJET PATRIMONIAL DE TERRITOIRE**

Initiés par les Archives départementales des Landes, les spectacles font la part belle aux documents d'archives. Ces documents, minutieusement collectés, viennent ponctuer et rythmer le procès en étant projetés sur écran: ils permettent ainsi de se plonger plus avant dans les années 1900. Une exposition des documents d'archives sera installée dans le hall du lieu accueillant les spectacles de manière à pouvoir être consultés par les spectateurs.

Quand on évoque le patrimoine d'une ville, d'un département, on pense en premier lieu à des sites ou des bâtiments mais le patrimoine, ce n'est pas que cela. Ce sont aussi des légendes, des personnages historiques, de la gastronomie, des faits divers par exemple. A ce titre, le triple crime de Mézos est bel et bien constitutif du patrimoine landais car il nous éclaire sur la société landaise, sur les mentalités, les préjugés, l'organisation territoriale de ce début de XXe siècle.

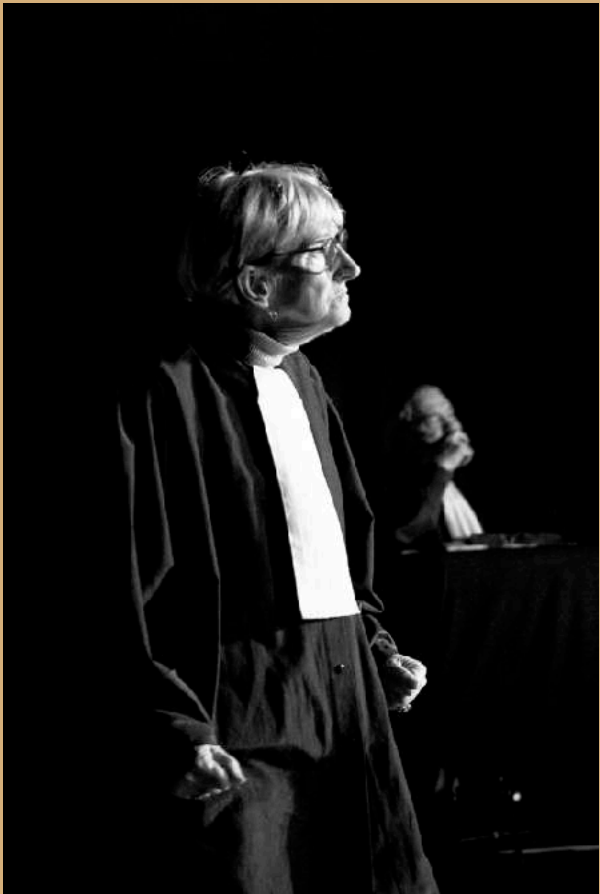
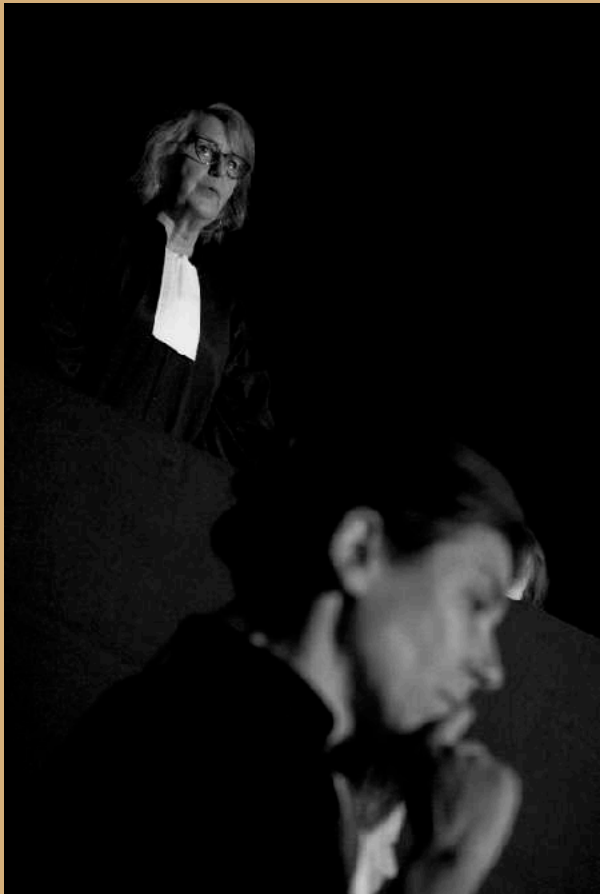
## **UN PROJET LIANT THÉÂTRE AMATEUR ET THÉÂTRE PROFESSIONNEL**

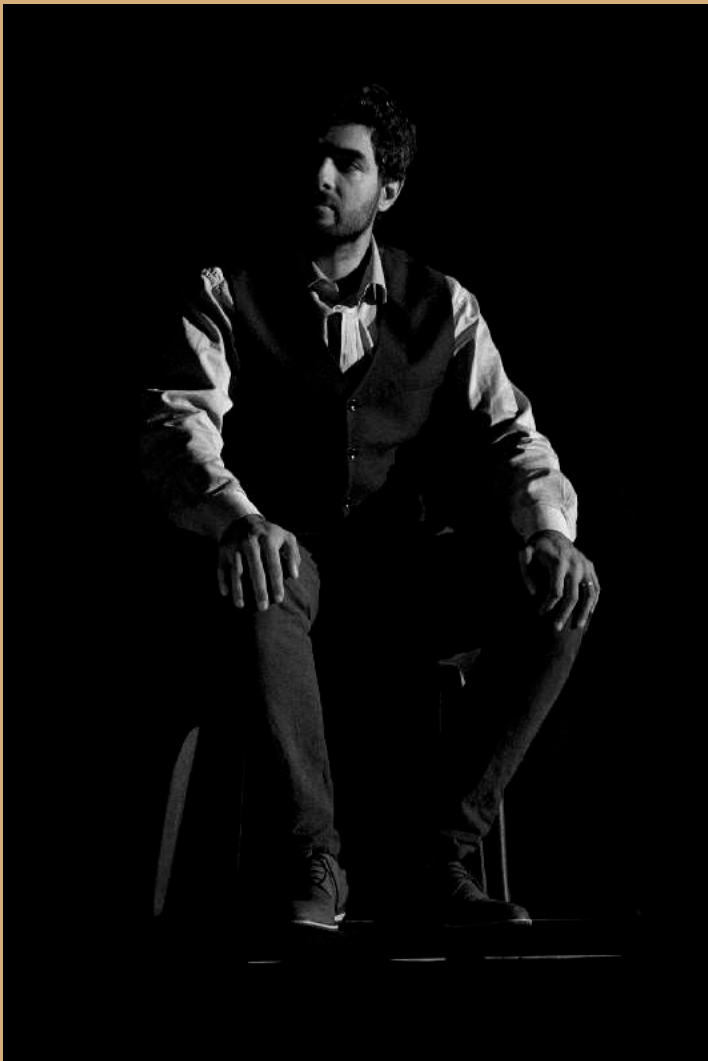
Le spectacle 1 — l'avant-procès, est interprété par une équipe de trois artistes professionnels tandis que le spectacle 2 — le procès, est interprété par 17 comédiennes et comédiens amateurs, bénévoles du CDAD, encadrés tout au long de l'année 2023 par les metteurs en scène. Leur engagement, leur travail, leur énergie, leur volonté offrent un spectacle dans lequel les frontières entre théâtre amateur et théâtre professionnel sont balayées pour laisser la part belle au jeu d'acteur et à l'intrigue.

## **UN PROJET ÉDUCATIF**

Tout autant que la (re)découverte du triple crime de Mézos, de ses tenants et de ses aboutissants, les spectacles permettent d'aller à la rencontre du monde de la Justice: le Droit hier et aujourd'hui, le déroulement d'un procès d'assises, ses différents protagonistes etc.

Le CDAD des Landes ayant pour mission (entre autres) d'ouvrir le tribunal vers l'extérieur et de promouvoir l'accès au droit par l'éducation et la culture, a initié un concours d'écriture ouvert à l'ensemble des lycées des Landes. Il s'agissait pour un groupe constitué d'élèves, aidé en cela d'un professeur, de rédiger la plaidoirie soutenue par l'avocat de la Défense. En effet, l'ensemble des sources récoltées aux Archives départementales ou dans les livres consacrés à l'affaire ne faisait aucunement référence à la plaidoirie de Me Destieux, avocat de Jean-Théophile Lajoie. C'est un groupe d'élèves du lycée Jean Taris de Peyrehorade qui a rédigé la plaidoirie lauréate. Celle-ci a donc été intégrée au texte final.







## **UN SPECTACLE PARTICIPATIF**

Depuis de nombreuses années, Par Les Temps Qui Courent... travaille au plus près des populations par l'entremise de spectacles participatifs, cabaret impulsif ou théâtre forum par exemple. Spectacles dans lesquels les spectateurs sont invités à monter sur scène avec les membres de la compagnie. C'est toujours conscients de l'enjeu qu'ils se joignent à nous sur le plateau, nous ne les prenons ni en otage ni au dépourvu. Nous jouons ensemble.

Le Triple crime de Mézos ne déroge pas à la règle. Dans chaque lieu où nous jouerons, nous ferons appel à plusieurs adolescents (*entre 3 et 7 selon les possibilités*) en vue de jouer, dans le spectacle 1 — l'avant-procès, des crieurs et crieuses de rue des années 1900. Les textes leur seront envoyés en amont et un temps de répétitions aura lieu la veille de la représentation avec eux. En outre, 6 adultes volontaires composeront le jury du procès (spectacle 2). Ces personnes auront le privilège d'assister au spectacle de l'intérieur.



## **DISTRIBUTION**

Spectacle 1 — l'avant-procès: avec Frédéric Laroussarie, Morgane Sorbets, Jules Thévenot et Jean-David Cohen à la technique.

Spectacle 2 — le procès: avec Bernadette Bats, Amour Benhafessa, Armelle Bineau, Alain Bou, Anthony Cabé, Maryte Chamonard, Chantal Couralet, Anne-Laure Dreyfus, Isabelle Larribau, Céline Lartigau, Pauline Loubère, Pierre Marticorena, Dorothée Mercier, Alain Pitiot, Annie Profit, Estelle Schuld et Alain Surget.

## **À QUI S'ADRESSENT CES SPECTACLES?**

Les spectacles étaient initialement prévus pour être représentés une unique fois au tribunal de Mont-de-Marsan. En cours de création, la ville de Mézos via l'association Mézos Culture et Patrimoine s'est jointe à l'aventure. Puis, avant même le lancement de la campagne de communication pour annoncer la représentation au Tribunal, toutes les places avaient été réservées. Ajouté à cela, l'engouement des différents partenaires (*CDAD, Archives Départementales, bénévoles*) nous a incité à reprendre les spectacles à Mont-de-Marsan et à les faire partir à l'aventure sur les routes landaises.

Les spectacles seront donc disponibles en tournée à partir de 2024. Il est prévu de les jouer sur les saisons 2024-2025 et 2025-2026. Communautés de communes, communes, amicales laïques, associations culturelles, patrimoniales ou autres ont la possibilité de l'accueillir. Les théâtres et centres culturels du territoire sont également les bienvenus même si les délais de programmation peuvent être contraignants.

Les amateurs de l'équipe étant (*pour la plupart*) dans la vie active, les représentations ne pourront avoir lieu que les **samedis soirs** ou les **dimanches après-midi**.

## **CONDITIONS D'ACCUEIL**

### **En amont de la représentation:**

- le noir devra être fait dans la salle nous accueillant. Ceci est indispensable pour la lumière et les projections vidéo,
- les textes des crieurs de rue seront envoyés aux ados participants; ados que les organisateurs devront mobiliser.

### **La veille de la représentation:**

- arrivée le matin de l'équipe professionnelle (*4 personnes*). Montage du décor, installation de la technique (*son, lumière, vidéo*),
- en après-midi, rendez-vous est donné aux ados crieuses et crieurs de rue pour les répétitions les concernant. Compter environ une heure de travail,
- prévoir 4 repas chauds midi et soir ainsi que 4 hébergements single.

### **Le jour de la représentation:**

- arrivée le matin de l'équipe des bénévoles du CDAD (*17 personnes*). Répétitions. Seconde répétition avec les crieuses et crieurs de rue et convocation des 6 personnes composant le jury (*horaires à préciser au cas par cas*)
- prévoir 21 repas chauds le midi. Installation de l'exposition en journée,
- représentation à l'heure prévue. Ouverture des portes 30 minutes avant,
- à l'issue des spectacles, débat-discussion sur l'affaire et le projet,
- à l'issue du débat, démontage et chargement. Prévoir un casse-croûte pour 21 personnes.

## **FICHE TECHNIQUE**

La compagnie est totalement autonome en termes de décors, de vidéo, de son et de musique. Le matériel est commun aux deux spectacles.

Pour la lumière et une partie des éléments scénographiques (*plateaux*), le Département des Landes prêtera gracieusement le matériel. La convention de prêt de matériel devra être signée entre **l'organisateur** et le **département** (*elle ne peut pas transiter par la compagnie*). La demande devra être effectuée au moins deux mois auparavant. La compagnie peut par contre s'occuper du chargement et du transport du matériel vers le lieu de représentation ainsi que le retour.

Resteront à fournir par l'organisateur: 7 tables (*type table de salle des fêtes en plastique*), 4 grandes tables en bois (*type table de salle des fêtes*) ou des éléments de plancher, 1 fauteuil à roulettes (*type fauteuil de bureau*) et 25 chaises.



Le lieu devra être équipé d'une prise triphasée 32A minimum de manière à pouvoir brancher le bloc de puissance nécessaire au bon déroulement technique du spectacle. Prévoir également quelqu'un possédant l'habilitation électrique.

## **CONTACTS**

PLTQC: Jean-David Cohen // 06 09 01 47 20 // [pltqc@yahoo.fr](mailto:pltqc@yahoo.fr)

CDAD: Amour Benhafessa // 05 24 28 03 56 // [contact@cdad40.fr](mailto:contact@cdad40.fr)

## **PRIX DES SPECTACLES**

|                                                            |                    |
|------------------------------------------------------------|--------------------|
| Prix pour le spectacle 1 — l'avant-procès (spectacle pro): | <b>2 600,00€++</b> |
| Prix pour le spectacle 2 — le procès (spectacle amateur):  | <b>0,00€++</b>     |

Les « ++ » englobent les frais annexes liés aux représentations (repas, hébergement, transport des équipes et du matériel, droits d'auteur et droits voisins). Pour les deux spectacles, l'organisateur aura à sa charge les repas (*cf: paragraphe conditions d'accueil*) et l'hébergement (*idem*).

Deux contrats distincts seront signés pour les représentations:

- Spectacle 1 — l'avant-procès: l'organisateur contractera avec PLTQC. Ni droits d'auteur ni droits voisins. Concernant les transports, un forfait comprenant la location et le déplacement d'un véhicule utilitaire (15m<sup>3</sup>) et le déplacement d'une voiture aux départs de Mont-de-Marsan sera facturé. Le tarif au kilomètre est de 0,35€ pour la voiture et de 0,50€ pour l'utilitaire.

- Spectacle 2 — le procès: l'organisateur contractera avec le CDAD des Landes. Ni droits d'auteur ni droits voisins. Concernant les transports, le déplacement de 5 voitures au tarif de 0,35€/km sera facturé. Les lieux de départ seront ajustés en fonction de la destination.

## **CRÉDITS**

Idee originale: Pauline Loubère // Collecte des archives: Laëtitia Etchegaray // Ecriture: Jean-David Cohen (*à partir des documents conservés aux Archives départementales*) et les lycéens du lycée Jean Taris, lauréats du concours de plaidoirie (Zoé Ablancourt, Lana Bodinet, Maëva Fuertès, Maya Lahrache, Emilie Sallenave, Dylan Viger et Frédéric Colas leur professeur) // Mise en scène: Jean-David Cohen et Frédéric Laroussarie assistés d'Emilie Lefranc // Musique originale et bande-son: Jules Thévenot // Musiques additionnelles: Le crime de Mézos (complainte) – auteur anonyme, Chant d'Apaches – Aristide Bruant (*paroles et musique*), La polka des englishs – Henri Christiné (*musique*) et Félix Mortreuil (*paroles*), Jean-David Cohen et Jules Thévenot (*ré-écriture*) // Création lumière: Frédéric Laroussarie // Costumes (*robes d'avocats*): Emilie Lefranc // Régie: Jean-David Cohen, Frédéric Laroussarie et Jules Thévenot // Photos: Jules Thévenot

Producteur artistique délégué spectacle 1 — l'avant-procès: Par Les Temps Qui Courent... // Coproducteurs: CDAD des Landes, Association MCP – Mézos Culture et Patrimoine

Producteur artistique délégué spectacle 2 — le procès: CDAD des Landes // Coproducteur: Association MCP – Mézos Culture et Patrimoine

Soutiens, ressources, partenariats pour les deux spectacles: Archives départementales des Landes, Conseil départemental des Landes, Mairie de Mézos // avec le soutien technique du Conseil départemental des Landes

Merci à nos jurés, crieurs et crieuses passées. Merci à Antoine Avril, Michel Cadis et Marie Obé, anciens complices de jeu. Merci enfin à Guillaume Cotelte, ancien Président du CDAD sans qui ces spectacles n'auraient pu voir le jour.

Les spectacles sont dédiés à la mémoire de Jean-Paul Hirschy.



Conseil  
départemental  
de l'accès  
au droit  
des Landes

## **LE CDAD DES LANDES**

249 Avenue du Colonel Kw Rozanoff 40 000 Mont-de-Marsan // 05 24 28 03 56 // [contact@cdad40.fr](mailto:contact@cdad40.fr) // Présidente: Ankeara Kaly // Juriste coordonnateur: Amour Benhafessa // Secrétaire: Christelle Guinamant

Le CDAD des Landes est un Groupement d'intérêt public présidé par le Président du Tribunal judiciaire de Mont-de-Marsan et duquel sont membres de droit La Préfecture des Landes, Le Conseil départemental, L'Association départementale des Maires, Le Barreau de Mont-de-Marsan, La Chambre départementale des huissiers de justice, La Chambre interdépartementale des notaires et l'UDAF (*Union départementale des associations familiales*).

Sa vocation est de déterminer et de coordonner une politique départementale, d'accès au Droit. On entend par *accès au Droit*, la possibilité de tout un chacun d'être informé sur ses droits et devoirs. Ainsi, le CDAD coordonne différentes actions qui permettent aux personnes de recevoir gratuitement et confidentiellement des informations et des conseils juridiques. La mise en œuvre de ce dispositif passe par des permanences et des consultations juridiques organisées sur l'ensemble du territoire

Le CDAD entreprend une véritable politique de pédagogie du Droit, en diversifiant ses approches: conférences, ciné-discussions, Forum du Droit, Nuit du Droit, Procès fictifs, actions de sensibilisation auprès des scolaires, rencontres avec différents professionnels du Droit etc.

archives  
départementales  
des Landes

## **ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES LANDES**

25 Place du 6ème RPIMA // 40 00 Mont-de-Marsan // 05 58 85 75 20 // [archives@landes.fr](mailto:archives@landes.fr) // <https://archives.landes.fr> // Conservatrice: Alice Motte // Responsable du secteur développement des publics: Coraline Raguin

Service du Conseil départemental des Landes, les Archives départementales agissent dans l'intérêt public en organisant la collecte, le classement, la conservation, et la mise à disposition du public tous les documents qui procèdent des activités de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics, des organismes de droit privé chargés d'une mission de service public, des minutes et répertoires des officiers publics ministériels (*notaires*).

En outre, elles peuvent conserver des documents d'origine privée entrés de manière diverse (*dons, legs etc.*) dès lors qu'ils présentent un intérêt historique pour la collectivité. Cette constitution de sources à des fins historiques est une mission seconde des plus importantes.

Assurer la mise en valeur de l'ensemble de ce patrimoine archivistique est une mission fondamentale. Le public a accès aux documents en salle de lecture. Les Archives départementales disposent aussi d'une grande diversité d'actions pour attirer l'attention du public sur les documents qu'elles conservent: activités éducatives et ludiques, visites, expositions fixes ou itinérantes, publications, conférences, etc.

## **PAR LES TEMPS QUI COURENT... (PLTQC)**

Théâtre du Pégly 8 Rue du Commandant Pardaillan 40 000 Mont-de-Marsan // pltqc@yahoo.fr // Présidente: Isabelle Larribau // Trésorière: Chantal Couralet // Responsable artistique: Frédéric Laroussarie // Couteau suisse: Jean-David Cohen// PLTQC reçoit une aide au fonctionnement de la Région Nouvelle-Aquitaine

PLTQC cultive depuis de nombreuses années avec force et envie les deux axes principaux de travail qui la caractérisent.

La création tout d'abord de spectacles exigeants théâtralement et suscitant la curiosité en éclairant pleinement le monde dans lequel nous vivons par la découverte de facettes cachées de l'Histoire ou l'exploration de mythes fondateurs.

- **Johan Padan à la découverte des Amériques** de Dario Fo (2008-2012) évoque la conquête de l'Amérique et les massacres qui en résultèrent,
- **CAFI** de Vladia Merlet (2011-2022) relate l'accueil fait en France aux rapatriés d'Indochine,
- **Le Roi d'Araucanie** de Guy Vassal (2012-2017) traite du double jeu de la France lors de la colonisation des Amériques,
- **Médée** (*lien teaser*) d'après Euripide, Sénèque et Jahn (2020-2021) et **Médée - aux sources du mythe** de Frédéric Laroussarie (*depuis 2021*) interrogent la place de l'humain dans son rapport au pouvoir et à la vérité établie.

Plus de 250 représentations de ces différents spectacles ont eu lieu dans la France entière depuis la création de la compagnie. *Lien revue de presse de la compagnie*

Le développement ensuite d'un théâtre participatif de proximité avec les gens des territoires afin de dépasser la notion fourre-tout de public, notion déshumanisante à nos yeux, et de privilégier un rapport plus direct et plus franc avec les individus présents à ces moments uniques que sont les représentations.

- **Les Doutes de Léo** de Frédéric Laroussarie (*depuis 2016*), théâtre forum traitant des dangers d'Internet, des théories du complot et des mécanismes menant à la radicalisation,
- **Puisque le masculin l'emporte...** de Jean-David Cohen (*depuis 2019*) théâtre forum sur les théories du genre et l'égalité femme-homme,
- **Faut qu'ça sorte!!! Cabaret impulsif** (*depuis 2014*), impromptus théâtraux participatifs montés en 24h chrono avec des volontaires,
- **L'Imaginarium du professeur Librius** (*depuis 2022*), spectacle incitant enfants et adolescents à la découverte de la lecture.

Plus de 150 représentations de ces différents spectacles ont eu lieu principalement dans le Sud Ouest. *Lien spectacles participatifs.*



## **PAR LES TEMPS QUI COURENT...**

